



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1. Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** KLEIBERIT **788.7**

· **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange ou utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Colle / Adhésif

· **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

KLEBCHEMIE
M.G.Becker GmbH & Co. KG
Max-Becker-Str. 4
D - 76356 Weingarten / Baden
Allemagne

KLEIBERIT
Chimie S.a.r.l.
200, rue de Paris
F - 67116 Reichstett
France

· **Service chargé des renseignements:**

Téléphone: +49 7244 62 0

FAX: +49 7244 700 0

Email: hse@kleiberit.com

Téléphone: +49 7244 62 152

FAX: +49 7244 700 152

· **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+45 8988 2286 France (français, anglais)

+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 - GHS/CLP**

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.

· **2.2. Éléments d'étiquetage**

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **Indications complémentaires:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

· **2.3. Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

108-05-4 acétate de vinyle: Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

N° d'enregistrement	Identification / Classification GHS-CLP	%
---------------------	---	---

CAS: 1317-65-3	carbonate de calcium	30-40%
----------------	----------------------	--------

EINECS: 215-279-6	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
-------------------	--	--

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7

(suite de la page 1)

CAS: 108-05-4 acétate de vinyle

≥0,1-<0,5%

EINECS: 203-545-4 Flam. Liq. 2, H225; Carc. 2, H351; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1. Description des mesures de premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.· **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1. Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.· **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3. Conseils aux pompiers**· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.· **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.· **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.· **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter la formation de poussière.· **Préventions des incendies et des explosions:** La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.· **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· **Stockage:**· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver le récipient bien fermé.· **Indications concernant le stockage commun:** Respecter les réglementations nationales.· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.· **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1. Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

· DNEL

108-05-4 acétate de vinyle

Dermique DNEL long terme 0,42 mg/kg (homme)

Inhalatoire DNEL courte terme 35,2 mg/m³ (homme)DNEL long terme 17,6 mg/m³ (homme)

· PNEC

108-05-4 acétate de vinyle

PNEC-eau douce 0,016 mg/l (x00)

PNEC-l'eau de mer 0,0016 mg/l (x00)

PNEC-sédiments d'eau douce 0,067 mg/kg (x00)

PNEC-sol 0,0035 mg/kg (x00)

PNEC-usine de traitement des eaux usées 6 mg/l (x00)

N° CAS - Désignation de la substance	Type	Valeur	Unité
--------------------------------------	------	--------	-------

1317-65-3 carbonate de calcium

VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³

108-05-4 acétate de vinyle

VLEP (France) Valeur momentanée: 35,2 mg/m³, 10 ppm
Valeur à long terme: 17,6 mg/m³, 5 ppm
C2IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 35,2 mg/m³, 10 ppm
Valeur à long terme: 17,6 mg/m³, 5 ppmVL (Belgique) Valeur momentanée: 35,2 mg/m³, 10 ppm
Valeur à long terme: 17,6 mg/m³, 5 ppmVME (Suisse) Valeur momentanée: 35 mg/m³, 10 ppm
Valeur à long terme: 35 mg/m³, 10 ppm
C2;

· 8.2. Contrôles de l'exposition

Limiter la durée d'exposition à:
8 heures

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: Filtre A/P2 (EN 14387)

· Protection des mains: Gants de protection

· Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Risques thermiques Risque de brûlure lors du traitement thermique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique

Solide

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7*(suite de la page 3)*

· Couleur:	Divers, selon l'encrage
· Odeur:	Faible, caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Inflammabilité	Non déterminé.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair:	Non applicable.
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non applicable.
· Viscosité:	A température ambiante: Non applicable
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· Dynamique:	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	ca. 1,2 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.

9.2. Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Non applicable.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7

(suite de la page 4)

· **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1. Réactivité

voir l'article 10.3

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2. Stabilité chimique

Stable lorsque conservé et utilisé correctement.

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5. Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Formation d'acide acétique au-dessus de 200°C.

· Indications complémentaires:

Même en respectant les températures d'application prescrites, les colles thermofusibles libèrent des vapeurs, souvent malodorantes. Si les températures prescrites sont dépassées considérablement pendant une période prolongée, il peut se dégager des produits de décomposition nocifs. C'est pourquoi il faut veiller à éliminer ces vapeurs, par exemple à l'aide d'un système d'aspiration approprié.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

108-05-4 acétate de vinyle

Oral LD₅₀ 3.500 mg/kg (rat)Dermique LD₅₀ 7.440 mg/kg (lapin)Inhalatoire LC₅₀ 15.810 mg/l (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

108-05-4 acétate de vinyle: Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1. Toxicité

· Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7*(suite de la page 5)*

- **12.4. Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.6. Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1. Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Catalogue européen des déchets**
08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
15 01 01 emballages en papier/carton
15 01 02 emballages en matières plastiques
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
- **Classe** néant
- **14.4. Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5. Dangers pour l'environnement** Non applicable.
- **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Faire attention à Pos no 2 - Identification des dangers
- **Directive 2012/18/UE - Seveso-III:**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des ingrédients est répertorié.
- **Règlement (CE) N° 1907/2006 - REACH, ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Règlement (CE) N° 649/2012**

Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

*

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.09.2021

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 04.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 788.7

(suite de la page 6)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

· Service établissant la fiche technique: Sécurité & Environnement

· Numéro de la version précédente: 5

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3